

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE STENAY ET DU VAL DUNOIS**Extrait du procès-verbal des délibérations du **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Séance du **MERCREDI 11 FEVRIER 2026****Délibération n° 2026 – 02 – 002****Tarifs saison 2026 Camping du Lac Vert/Brieulles**

L'an deux mil vingt-six, le 11 février à 19 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, en Assemblée Générale ordinaire à la salle intercommunale du Pôle des Services Publics à STENAY, légalement convoqué, par le Président - Monsieur Stéphane PERRIN.

Date de la convocation : 05 février 2026

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 35

Nombre de votants : 41 (35 présents et 6 pouvoirs)

- **Délégués Présents :**

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires titulaires :

Guy RAVENEL (Aincreville), Jean-Marie BAUDIER (Autreville-St-Lambert), Jean-Pierre CORVISIER (Baâlon), André CORNETTE (Bantheville), Bernard KAZUK (Brouennes), Lydia CHARBONNIER (Cesse), Dominique GARRE (Cunel), Denis GAVARD (Doulcon), Mickaël ANDRE (Doulcon), Pierre PLONER (Dun-sur-Meuse), Jean BROYART (Fontaines-St-Clair), Nelly AUBRY (Lamouilly), Cédric PIERSON (Laneuville-sur-Meuse), Daniel WINDELS (Lion-devant-Dun), Gilles HERVEUX (Martincourt-sur-Meuse), Michel LEFORT (Montigny-devant-Sassey), Julien DOREMUS (Mouzay), Jean-Luc BRIDET (Murvaux), Patrick SALAUN (Nantillois), Fabien GRAFTIAUX (Nepvant), Gérard GEORGES (Olizy-sur-Chiers), Marie-Noëlle BAUDIER (Sassey-sur-Meuse), Claude ANSMANT (Saulmory-Villefranche), Claude VENANTE (Sivry-sur-Meuse), Stéphane PERRIN (Stenay), Daniel LEGER (Stenay), Chantal DAUNOIS (Stenay), Michel COLLET (Stenay), Jean-Noël CROS (Stenay), Hervé CULOT PONCE (Stenay), Pascal MEZIERES (Stenay), Ornella CLAUDEL (Stenay), Vanessa PIERSON (Villers-devant-Dun).

- **Délégués Absents Excusés ayant donné pouvoir :**

Pascal HUMBERT (Cléry le Petit) ayant donné pouvoir à Guy RAVENEL (Aincreville), Stéphane GUILLON (Dun-sur-Meuse) ayant donné pouvoir à Pierre PLONER (Dun-sur-Meuse), Lydia AUFRANC (Dun-sur-Meuse) ayant donné pouvoir à Stéphane PERRIN (Stenay), Véronique LANDRAGIN (Laneuville-sur-Meuse) ayant donné pouvoir à Cédric PIERSON (Laneuville-sur-Meuse), Romuald COLLET (Stenay) ayant donné pouvoir à Ornella CLAUDEL (Stenay), Sylvie ARVIS (Stenay) ayant donné pouvoir à Michel COLLET (Stenay).

- **Délégués représentés par leurs suppléants :**

Mickaël CHARDIN (Cléry-le-Grand), Christian FISSEUX (Liny-dvt-Dun).

- **Délégués Absents Excusés :**

François WATRIN (Beauclair), Joël FOURREAUX (Beaufort-en-Argonne), Éric HUARD (Brieulles-sur-Meuse), Michel VUILLAUME (Dannevoux), Martin QUIRING (Halles-sous-les-côtes), Sébastien GILLET (Inor), Daniel DUPUIS (Luzy-St-Martin), Gilles DOURY (Milly-sur-Bradon), Olivier MARTINEZ (Mont-devant-Sassey), Jean-Jacques GERARD (Moulins-St-Hubert), Pierre BELKESSA (Mouzay), Andrews GOETHALS (Mouzay), Daniel GUICHARD (Pouilly-sur-Meuse), Ghislaine THOUVENIN (Stenay), Claire GEOFFROY (Stenay), Véronique BOKSEBELD (Stenay),

TRUBERT Catherine (Stenay), Gérard VAUDOIS (Vilosnes-Haraumont), Yves JAVELON (Wiseppe).

A été nommé secrétaire de séance, après l'accord de l'assemblée délibérante, Denis GAVARD de la commune de Doullon.

Le quorum étant respecté, 35 conseillers présents sur 60 membres.

Comme chaque année, il est proposé d'actualiser la grille tarifaire du camping du Lac Vert et du camping de Brioules afin de tenir compte de l'évolution des hébergements et de proposer des solutions tarifaires mieux adaptées aux campeurs.

À ce titre, les tarifs applicables pour la saison 2026 sont présentés selon la pièce annexée à la présente délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire

Par 41 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

APPROUVE la grille tarifaire pour la saison 2026 du camping du Lac Vert et du camping de Brioules telle qu'annexée à la présente délibération.

AUTORISE le Président à mettre en œuvre l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs à la date du 12 février 2026

AUTORISE le Président à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application de la décision précitée.

Pour Extrait conforme,
Le Président,
Stéphane PERRIN

INFORMATION - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans un délai de deux mois à compter de sa date d'affichage.

Tarifs camping de passages Lac Vert et Brioules

TARIF FORFAITAIRE A LA NUITEE (12H-12H) (Participation OM comprise)

Classic : Forfait emplacement pour 2 personnes et un véhicule sur l'emplacement.

Confort : idem classic mais branchement électrique 10 ampères inclus.

Cyclo/Rando : 1 emplacement, 1 personne, 1 tente et un vélo ou moto sans branchement électrique.

Emplacement camping Classic	11.50 €
Emplacement camping Confort	16.50 €
Forfait halte Cyclo/Rando	6.20 €
Forfait halte Cyclo/Rando Confort (4 Amp)	8.20 €
Forfait camping-car Classic	11.10 €
Forfait camping-car Confort	16.10 €
Emplacement de camping	2.60 €

SUPPLEMENT TARIF A LA NUITEE (12H-12H)

Adulte	3.60 €
Enfant (3 à 10 ans)	1.90 €
Enfant (- 3 ans)	gratuit
Animaux.....	2.40 €
Véhicule	1.80 €
Emplacement tente supplémentaire	2.60 €
Taxe de séjour (personne de + de 18 ans)	0.22 €
Electricité 10 Ampères	5.00 €
Electricité 04 Ampères (Réservé au Cyclo/Rando)	2.00 €
Garage Mort Du 01/04/ au 31/10/	3.50 €

⇒ Tarifs camping Saisonnier

Contrat « Saisonnier »

Fidélité saison du 01/04/ au 30/09/

<u>Comprenant</u> : emplacement	480.00 €
½ emplacement supplémentaire	240.00 €

Fidélité 3 mois consécutifs entre le 01/04 et le 30/09

<u>Comprenant</u> : emplacement.....	350.00 €
--------------------------------------	----------

Suppléments au contrat « Saisonnier »

- Adulte	90.00 €
----------------	---------

- Enfant (3 à 10 ans).....	50.00 €
- Electricité 10 Ampères	295.00 €
- Animal	55.00 €
- Une voiture.....	70.00 €
- Deuxième voiture	85.00 €
- Supplément pour caravane.....	70.00 €
- Gardiennage meuble.....	30.00 €
- Participation au recyclage des ordures ménagères	
* Adulte de plus de 18 ans.....	42.00 €
* Enfant entre 10 et 18 ans.....	10.00 €
- Stationnement du véhicule sur le parking intérieur	300.00 €
- forfait taxe de séjour	6.16 €

HIVERNAGE INTERIEUR

Tarif valable pour un maximum de 11 mois et un séjour de minimum 7 jours sur le camping

- Caravane de moins de 4,00 M.....	150.00 €
- Prix du mètre supplémentaire.....	10.00 €
- Caravane remorque	60.00 €
- Remorque avec barque	50.00 €

HIVERNAGE EXTERIEUR

- Caravane de moins de 5,00 M	70.00 €
- Caravane de plus de 5,00 M.	100.00 €

Tarif pour 12 mois : le double du tarif

⇒ Tarifs camping Résident Lac Vert et Brioules

CONTRAT « RESIDANT »

⇒ Contrat « résident Lac Vert » :

Comprenant :

- Emplacement classic (superficie entre 70 et 100 M²)	680.00 €
- Emplacement confort (superficie entre 70 et 100 M²)	730.00 €
- Emplacement Grand confort (superficie environ 150 M²)	1 085.00 €

⇒ Contrat « résident les terrasses de Brioules » :

Comprenant : les personnes, l'emplacement les chiens, les véhicules, électricité 10 Amp et une location de la salle dans l'accueil

- Emplacement confort (superficie de 120 M²).....	1240.00 €
---	-----------

Suppléments au contrat « RESIDANT » Lac Vert

- Adulte	95.00 €
- Enfant (3 à 10 ans).....	50.00 €
- Electricité 10 Ampères	295.00 €

- Electricité 16 Ampères
- Animal
- Une voiture.....75.00 €
- Deuxième voiture100.00 €
- Supplément pour superficie supérieur à 100 M² 6.80 € / M²
- Participation au recyclage des ordures ménagères

* Adulte de plus de 18 ans.....50.00 €
* Enfant entre 10 et 18 ans.....15.00 €

- Stationnement du véhicule sur le parking intérieur350.00 €
- forfait taxe de séjour Lac Vert6.16 €
- forfait taxe de séjour Brieuilles.....7.84€

Participation sur consommation électrique entre le 01/11 et le 31/03 0.40 € par KW

Le tarif électrique résidant comprend un forfait de consommation électrique de 1 000 KW pour 10 Amp et 1 700 KW pour 16 Amp chaque KW consommé en plus sera facture à 0.40€ par KW

⇒ Tarifs location

Tarifs des POD

Chalet POD 2 1				
Période	Tarif Cyclo/Rando Arrivée 16 H départ 09 H	Tarif 1 nuits	Nuit suivante	Tarif semaine
01/04 - 29/04 29/08 - 04/10	30 €	35 €	25 €	180 €
30/04 - 03/07	35 €	40 €	30 €	220 €
04/07 - 28/08	40 €	45 €	35 €	250 €

Tarifs des Chalets

Période		01/04–29/04 29/08–31/10	30/04–03/07	04/07–28/08
Chalets Grèbe 5 1 01-02-03-04	Tarif 2 nuits	120 €	150 €	200 €
	Nuit en plus	40 €	45 €	55 €
	Mid-week	160€	200 €	
	Tarif semaine	250 €	300 €	400 €
Chalet Courlis 2/4 1 05	Tarif 2 nuits	125 €	155 €	220€
	Nuit en plus	40 €	45 €	50€
	Mid-week	170 €	210 €	
	Tarif semaine	270 €	320 €	420 €
Chalet Tarier 4/6 1 07	Tarif 2 nuits	130 €	160 €	240€
	Nuit en plus	45 €	50 €	60€
	Mid-week	190 €	220 €	
	Tarif semaine	290 €	330 €	480 €
Chalets Cigogne 6 2 08-09-10	Tarif 2 nuits	150 €	180 €	250 €
	Nuit en plus	55 €	60 €	70 €
	Mid-week	210 €	250 €	
	Tarif semaine	350 €	400 €	580 €

Chalet Cigogne 6 2 N° 06 : Supplément de 50 € en plus du tar				
Chalets Guêpier 6 2	Tarif 2 nuits	105 € 90 €	125 €	
	Nuit en plus	40 € 35 €	45 € 40 €	50 € 45 €
	Mid-week	150 € 130 €	180 € 150 €	€
	Tarif semaine	270 € 230 €	300 € 280 €	380 € 350 €
Chalets Guêpier 5 1	Tarif 2 nuits	100 €	120 €	150 €
	Nuit en plus	40 €	45 €	50 €
	Mid-week	140 €	170 €	
	Tarif semaine	240 €	290 €	360 €
Chalet Caille des blés 3 1	Tarif 2 nuits	80 €	90 €	130 €
	Nuit en plus	35 €	40 €	50 €
	Mid-week	120 €	140 €	
	Tarif semaine	220 €	270 €	340 €

Le **Mid-week** : il comprend 4 nuits, du lundi 15h00 jusqu'au vendredi 10h00.

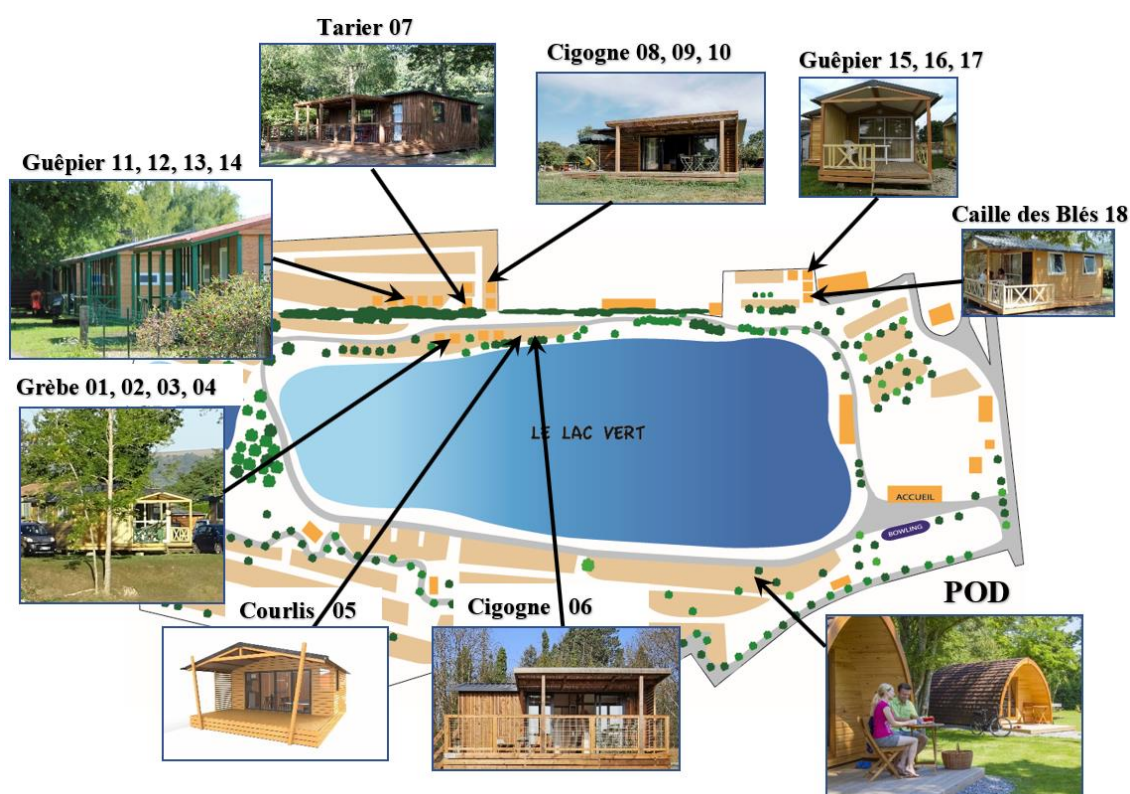
Week-end prolongé 2026 :

Ascension : du Mercredi 13 15 H 00 au Dimanche 17 Mai 2026 18 H 00

Pentecôte : du vendredi 22 Mai 15 H 00 au Lundi 25 Mai 2026 18 H 00

WE 1^{er} / 8 Mai : Du Jeudi 15 H 00 au Dimanche 18 H 00

- 4 Chalets 5 personnes avec 2 Chambres bord du lac **Grèbe**. 01, 02, 03, 04
- 1 Chalet 2 personnes 1 chambres bord du lac **Courlis**. 05
- 4 Chalets 6 personnes avec 3 Chambres nouvelle génération **Cigogne**. 06, 08, 09, 10
- 1 Chalet 4 personnes PMR avec 2 Chambres **Tarier**. 07
- 4 Chalets 6 personnes avec 3 Chambres ancien Chalet **Guêpier**. 11, 12, 13, 14
- 3 Chalets 5 personnes avec 2 Chambres chalet derrière coccinelle **Guêpier**. 15, 16, 17
- 1 Chalet 3 personnes PMR chalet derrière coccinelle **Caille des blés**. 18



Remise de 5 % pour séjour de deux semaines consécutives
 Remise de 10 % pour séjour de trois semaines consécutives
 Remise de 15 % pour séjour de quatre semaines consécutives

Remise de dernière minute :

- 1 nuit offerte pour deux nuits acheter
- 20 % de remise pour offre de dernière minute

Supplément à la location de chalet

- Animaux (prix par nuitée)	2.40
€	
- Participation à la collecte des ordures ménagère :	
* Adulte de plus de 18 ans.....	0.50 €
* Enfant entre 10 et 18 ans.....	0.20 €
- Taxe de séjour (prix par nuitée et par personne de plus de 18 ans).....	0.22 €
- Frais de dossier	17.00 €
- Parure de draps jetable 2 personnes	6.00 €
- Parure de draps jetable 1 personnes	3.00 €
- Prix par Chalet pour les Militaires	45.00 €
<u>Caution pour location d'un chalet</u>	350.00 €
<u>Forfait ménage</u>	80.00 €

Casse de matériel dans les chalets :

- 1 micro-onde	50.00 €
- Télévision.....	250.00 €
- Etendoir à linge.....	50.00 €
- Cafetière	15.00 €
- forfait pour casse de divers matériels	20.00 €

⇒ Tarifs groupe scolaire et centre aéré

Prix par personne et par nuit	6.50 €
Prix par personne et par nuit pour chalet.....	9.00 €
Prix par Chalet pour les professeurs	45.00 €
Remise camping pour association	- 10 %

⇒ Tarifs Divers au Camping Lac Vert et Brieulles



La caution pour les pass20 € par pass

Pénalité de retard de paiement

Pénalité de retard forfaitaire pour frais de recouvrement de 45 € pour les personnes qui n'auront pas soldé leurs factures à la date prévu par le règlement intérieur.

Tout incident de paiement non régularisé au 31 Octobre le l'année N -1, entraînera l'interdiction, pour l'année suivante, d'un paiement fractionné. **Le paiement annuel sera donc imposé à l'arrivé par le gestionnaire.**

Prise européenne : Mâle : 10.00 € Femelle : 15.00 € Adaptateur : 20.00 €

Laverie prix du jeton :

16 Kg :		10.00 €
8Kg :		5.00 €
Sèche-linge : (13 Min)		2.00 €
Lessive :		1.00 €

⇒ Tarifs Gaz

Le tarif des recharges et des consignes de gaz comme suit, à compter du 1er Janvier 2026 :

	Recharge	Consigne
- Gaz 13 Kg s	44,00 €	 35,00 €
- Cube (6 ou 7 Kgs).....	28,00 €	 39,00 €
- Viseo 10 Kgs	38,00 €	 44,00 €